

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**



RECU 12 AVR. 2013

SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....14  
Nombre de présents..... 8  
Nombre de votants..... 9

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

**Présents :** Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain BLETON, Mesdames Caroline KEBAILI, Chrystel LE QUANG, Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
25/ 03/ 2013

**Absents :** Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan, PELLEGRINELLI Vincent

**Pouvoir :** Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à Monsieur Alain BLETON

**CCAS BUDGET PRIMITIF 2013 :**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2013 concernant le CCAS de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le budget présenté, à savoir :

**SECTION EXPLOITATION**

Recettes	<b>21 665.16</b> euros
Dépenses	<b>21 665.16</b> euros

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
G.DUPONT

